

Muzillac, le 6 Décembre 2021

**du 10 au 28 janvier 2022,**

**Relèverez-vous le Défi du Covoiturage ? Inscrivez-vous maintenant !**

Ouvert à tous et gratuit, un défi est lancé aux habitants du territoire par Arc Sud Bretagne avec l’association « éhop» pour tester le covoiturage! Le défi se déroule du 10 janvier au 28 Janvier 2022. Lancez-vous !

**Le covoiturage ?**

Chaque jour, plus de 10 000 personnes quittent la Communauté de Communes d'Arc Sud Bretagne pour aller travailler, dont plus de 2000 vers Vannes, 300 vers Redon, autant vers Herbignac, 250 vers St-Nazaire... Tous ont plus en commun avec leurs voisins qu’ils ne le pensent !

C’est pourquoi, en collaboration avec l’association éhop, la Communauté de Communes souhaite inciter les habitants à la pratique du covoiturage en lançant ce défi covoiturage !

Relever le défi, c’est tester le covoiturage. Tester le covoiturage, c’est souvent l’adopter !

Cette action permet non seulement de promouvoir le covoiturage et de créer du lien entre les personnes, mais également de limiter le nombre de voitures roulantes sur les mêmes trajets. De plus, un covoiturage sur l’axe Muzillac - Vannes seulement deux jours par semaine, génère une économie de 500 € par an !

Dans le cadre de cette opération, qui se déroulera du 10 au 28 janvier 2022, Arc Sud Bretagne s’engage à proposer une alternative futée à la voiture en solo et à donner à tous les moyens de répondre aux enjeux du « plan mobilité rurale » défendu par la Communauté de Communes.

**Je relève le défi ! Comment faire ?**

Tout le monde peut relever le défi covoiturage, avec ou sans le permis, avec ou sans voiture, pour aller à Vannes, Redon ou Saint-Nazaire… : c’est la magie du partage, la magie du covoiturage !

Chacun à son rythme, 1, 2 ou 10 fois en deux semaines, conducteurs et passagers partagent leur trajet. « éhop » aide les participants à lever leurs freins et à trouver leur équipage de covoitureurs.

Si vous covoiturez déjà, inscrivez-vous aussi ! L'association « éhop » vous aidera à trouver de nouveaux covoitureurs (reuses) pour compléter votre équipe.

L’inscription est simple :

1. S’inscrire sur le site dédié (<https://ehopcovoiturons-nous.fr/arcsudbretagne-deficovoiturage>)
2. Partager son trajet (Indiquer quand et où l’on circule)
3. éhop cherche les futurs co-équipiers et contacte les participants
4. Valider le point de RDV et l'horaire avec le(a) covoitureur(reuse) identifié(e)
5. Répondre aux enquêtes hebdo (pour qu'éhop puisse faire le bilan du défi !)

**Les inscriptions sont ouvertes !**

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 01 décembre 2021 surarcsudbretagne.deficovoiturage.fr

Pour un jour ou pour tous les jours, c’est comme je veux, avec qui je veux et quand je peux !

Pour rappel : le masque est obligatoire en covoiturage, l'aération régulière du véhicule recommandée et le respect des gestes barrières anti covid une évidence ! On peut actuellement covoiturer à 4 maximum dans une voiture 5 places (2 personnes par rangée de sièges).

**Renseignements :**

Le règlement du défi est disponible en téléchargement sur le site :

<https://ehopcovoiturons-nous.fr/arcsudbretagne-deficovoiturage>

Toutes les informations pratiques auprès de Ehop (Laetitia) : 07 67 08 42 44

ou par mail à defi@ehopcovoiturons-nous.fr